

## DEMANDE D'ÉQUIPEMENT MOBILIER – MÉNAGER - INFORMATIQUE

### Coordonnées

N° Allocataire : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Êtes-vous hébergé(e) ?  Oui  Non

### Situation familiale :

Célibataire  Marié(e)  Séparé(é)  Divorcé(e)  
 Veuf(ve)  Concubinage  Pacsé(é)

Nom – prénom du (de la) conjoint(e) : \_\_\_\_\_

### Nom, prénom et date de naissance des enfants présents au foyer :

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

### Renseignements concernant la demande d'équipement

**Il est indispensable de posséder l'accord écrit de la Caisse d'allocations familiales avant d'effectuer la commande**

Articles choisis : \_\_\_\_\_

Montant du devis : \_\_\_\_\_ €

- Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?  Oui  Non  
- Avez-vous un dossier de surendettement en cours ?  Oui  Non  
- Avez-vous fait l'objet d'une procédure de rétablissement personnel ?  Oui  Non  
(Loi n°2003 – 710 du 01/08/2003) ?  
- Si oui : depuis quelle date ? \_\_\_\_\_

**Je soussignée certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.**

**Je m'engage à signaler à la Caisse d'allocations familiales tous les changements qui modifieraient mes droits.**

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Signature de Monsieur**

**Signature de Madame**

**Signature du Mandataire Judiciaire  
(Si vous bénéficiez d'une  
mesure de protection)**

### **Déclaration sur l'honneur :**

*La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L554.1 du Code de la Sécurité Sociale. Art 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art L583.3 du Code de la Sécurité Sociale). La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la caisse d'Allocations familiales qui verse les prestations.*

### **Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt**

- ◆ Devis établi par le fournisseur
- ◆ Accusé de réception de la Banque de France précisant que vous avez déposé un dossier de surendettement
- ◆ Si plan de surendettement Banque de France, copie du plan (examen octroi d'un secours)  
Jugement du tribunal précisant que vous êtes en procédure de rétablissement personnel